

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 119 (1974)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 - Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Lieutenant-colonel EMG M.-H. Montfort

Rédacteur adjoint: Lieutenant-colonel EMG Frédéric de Mulinen

Administrateur: Major E. Juvet

Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 39, av. de la Gare, 1003 Lausanne, tél. (021) 20 31 51.

Chèques post. 10-5209 - **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A., 33, avenue de la Gare, Lausanne - **Annonces:** Permédia, département de Publicitas S.A. pour la presse

périodique, 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 3.

Permedia - 6002 Lucerne Hirschmattstrasse, 36 Tél. (041) 23 66 66

TARIF DES ABONNEMENTS:

Suisse	1 an: Fr. 26.—	Prix du numéro
Etranger	1 an: Fr. 32.—	Fr. 3.—

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.

Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

Conduire ou subir — Le citoyen peut-il encore choisir ?

NOTE DE LA RÉDACTION

Le 6 octobre dernier, Monsieur Paul Chaudet, ancien président de la Confédération, présentait une conférence, à Lausanne, devant les officiers de la zone territoriale 1. Il a bien voulu nous autoriser à la publier dans nos colonnes. Qu'il en soit ici vivement remercié. La Revue militaire suisse est particulièrement heureuse de pouvoir présenter à ses lecteurs ce texte de haute tenue et de vif intérêt.

La Rédaction

En reprenant pour cet exposé le titre du livre que j'ai écrit peu de temps après avoir quitté le Conseil fédéral, j'ai voulu marquer mon intention de m'adresser — à travers l'officier — au citoyen qui porte une responsabilité particulière du fait de son grade. Je me place d'autant plus volontiers sur ce terrain que je n'entends pas mettre l'accent de mon propos sur des problèmes dont la solution ressortit à l'activité du chef du Département militaire fédéral. L'expérience de gouvernement m'autorise par contre à me livrer à des réflexions de portée générale. Elle m'en fait même un devoir dans la mesure où ces réflexions peuvent contribuer à fixer une ligne de conduite ou réaffirmer des convictions. Car les événe-